

Direction des Solidarités
Sous-Direction de la Prévention et de la Protection de l'Enfance
Service des établissements parisiens

2024 DSOL 30 : Compte de gestion 2023 du budget annexe des établissements parisiens de l'aide sociale à l'enfance.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Je sou mets à votre examen le compte de gestion pour l'exercice 2023 du budget annexe des établissements parisiens de l'aide sociale à l'enfance, rendu par la directrice régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris.

Ce document retrace, pour l'exercice 2023, l'ensemble des recettes et des dépenses correspondant à l'exécution du budget annexe des établissements parisiens de l'aide sociale à l'enfance ainsi que les résultats budgétaires y afférents.

Les montants présentés dans le compte de gestion de la directrice régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris, sont identiques à ceux du compte administratif établi par l'ordonnateur. Ces montants sont récapitulés ci-dessous :

Dépenses

Le montant des dépenses mandatées en investissement mandatées s'élève à.....	2 807 843,70 €
Le montant des dépenses mandatées en exploitation s'élève à.....	75 458 550,99 €
Soit un total de	78 266 394,69 €

Recettes

Le montant des recettes constatées en investissement s'élève à.....	4 901 570,39 €
Le montant des recettes constatées en exploitation s'élève à.....	76 479 798,04 €
Soit un total de	81 381 368,43 €

Le résultat du budget annexe des établissements parisiens de l'aide sociale à l'enfance à la clôture de l'exercice 2023 présente un excédent de 3 114 973,74 €, réparti de la façon suivante entre les sections d'investissement et d'exploitation :

Excédent de la section d'investissement	2 093 726,69 €
---	----------------

Excédent de la section d'exploitation 1 021 247,05 €

Après reprise du résultat 2022, il résulte un excédent de 9 588 876,90 €.

	Résultat à la clôture de l'exercice 2022	Part affectée à l'investissement 2023	Résultat de l'exercice 2023	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat à la clôture de l'exercice 2023
Section d'investissement	6 473 903,16 €	0,00 €	2 093 726,69 €	0,00 €	8 567 629,85 €
Section d'exploitation	-1 307 742,40 €	1 450,00 €	1 021 247,05 €	1 309 192,40 €	1 021 247,05 €
TOTAL	5 166 160,76 €	1 450,00 €	3 114 973,74 €	1 309 192,40 €	9 588 876,90 €

Ces chiffres sont conformes à ceux du compte administratif du budget annexe des établissements parisiens de l'aide sociale à l'enfance pour l'exercice 2023.

Tels sont, Mesdames et Messieurs, les résultats du compte de gestion de l'exercice 2023, présentés par la directrice régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris, pour les opérations du budget annexe des établissements parisiens de l'aide sociale à l'enfance, que je vous propose d'approuver.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Présidente du Conseil de Paris